

# Programme life PAPL

Golfe normand breton

Fiche de synthèse 2014-2015

Site pilote *Archipel de Chausey*



**Auteurs : Margaux PINEL, Anais PERUCAUD, Florent CORBAIN, Etienne ROGEAU, Pierre SCOLAN**

**Participants aux études : AAMP, Symel (Gardes du littoral), Laboratoire LEMAR UBO**

**Date de réalisation du document : mars 2016**



**Agence des aires marines protégées**

### Introduction

L'Archipel de Chausey, site d'importance communautaire au titre de Natura 2000, a été retenu comme site pilote d'expérimentation pour le programme life pêche à pied de loisir.

L'activité de pêche à pied de loisir a déjà fait l'objet de nombreuses études sur l'archipel, cependant les interactions avec les habitats sensibles, comme les herbiers de zostères, n'ont pas été étudiées.

Ainsi, le programme sur ce site vise à :

- disposer d'éléments sur les effets réels de l'activité de pêche à pied de loisir sur les habitats d'intérêt communautaire herbiers de zostère (site test la Rairie).
- intégrer les données de suivis de la fréquentation et des pratiques de pêche à pied déjà mis en œuvre dans l'archipel, dans la dynamique et les outils méthodologiques du programme life.
- disposer de données de sensibilisation et de contrôle de l'activité pour cibler et ajuster les opérations de terrain, les supports d'information et de communication.
- Améliorer le porter à connaissance sur l'habitat sensible « herbiers de zostère ».

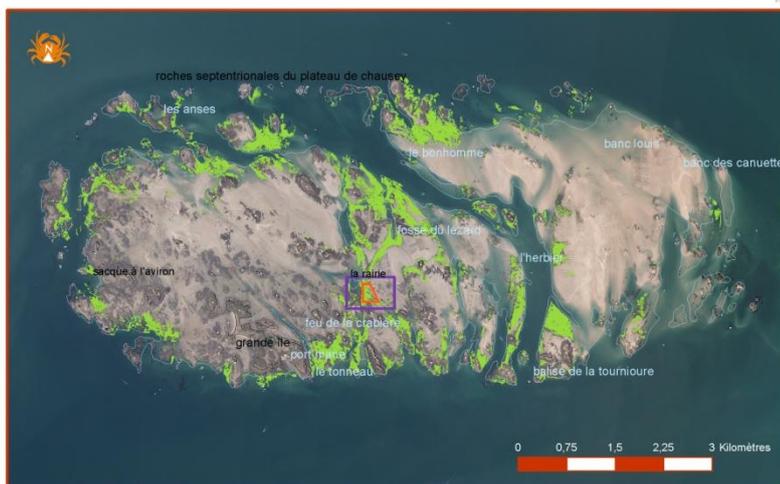
### Actions et moyens mises en place :

1. **Diagnostic des interactions pêche à pied de loisir et état de conservation d'un herbier de zostère** : mise en œuvre d'un protocole de suivi sur l'herbier test « la Rairie » avec le partenaire scientifique Laboratoire LEMAR ;
2. **Diagnostic de l'activité de pêche à pied de loisir** : réalisation d'une série d'enquêtes de pratiques sur et aux abords des herbiers fréquentés et intégration/synthétisation des données récoltées par le Symel (gestionnaire du site) sur l'activité de pêche à pied en général :
  - données sur la fréquentation générale de l'archipel (survolés aériens)
  - données issues des tournées de contrôle des gardes du littoral
3. **Actions de sensibilisation et d'information** des pêcheurs à pied :
  - distribution de réglottes de pêche à pied et de plaquettes d'information (Conservatoire du Littoral) sur les bonnes pratiques et les habitats/espèces sensibles
  - mise en place d'un panneau d'information sur les bonnes pratiques en pêche à pied de loisir et l'habitat herbier de zostère

### SECTEUR DE L'ARCHIPEL DE CHAUSEY

EDITEE LE :  
04/2015

### Suivi des herbiers de zostères dans le cadre du programme Life PAPL



#### Données liées aux relevés Life PAPL

- Repère
- Transect
- Périmètre station
- Périmètre étendu d'observation

#### Autres données

- Herbiers de zostères
- Limite de basses mers
- Limite communale

Sources des données :  
- Données Life PAPL : IUEM  
- Herbiers Zostère : DIREN BN / REBENT / AAMP  
- Laisse de basse mer, communes et points d'intérêt : BD TOPO (IGN, 2014)  
- Fond de carte : Ortho Littorale V2 (MEDDE)  
Système de coordonnées : RGF 1983 Lambert 93

## Diagnostic des interactions pêche à pied de loisir et état de conservation d'un herbier test.

### ➤ Suivi écologique de l'herbier de *Zostera marina* de la Rairie

**Partenaire scientifique :** Laboratoire LEMAR, Université de Bretagne Occidentale



Photos : Herbiers de la Rairie, archipel de Chausey, Fanny KERNINON

**Rapport de synthèse pour les suivis écologiques « herbiers de zostères » du territoire du Golfe Normand Breton**  
Station d'étude : Herbier de *Zostera marina* de la Rairie (Archipel de Chausey)

**Coordonnées/Unité locale des actions LIFE:** Margaux Pined, Agence des Aires Marines Protégées (AAMP)

**Partenaire local:** Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SMELM)

**Partenaire LIFE pour la réalisation du suivi écologique « herbiers de zostères » (actions LIFE+ BS et CS):** Fanny Kerninon (BRZO/LEMAR), chargée de la mise en œuvre du protocole "Herbiers de zostères" et de la coordination des actions "Herbiers de zostères" en 2014 pour le projet LIFE.

**Maud Bernard (BRZO/LEMAR),** coordinatrice des actions champs de bécasse et herbiers de zostères pour le projet LIFE.

**Aire(s) Marine(s) Protégé(e):** station intégrée dans le site Nature 2000 Chausey FR 2500079, un Site d'Importance Communautaire au titre de la Directive Habitats (2009) et une Zone de Protection Spéciale au titre de la Directive Oiseaux (2004).

**1. Description de la station d'étude et du site associé**

**1.1. Caractéristiques géographiques**

**Coordonnées géographiques de la station :** située dans l'archipel des îles de Chausey sur l'île de la Rairie, la station d'étude fait partie de la commune de Granville. Les coordonnées géographiques des trois transects qui définissent la station d'étude sont présentées dans le Tableau 1 et la carte de localisation de la station d'étude en figure 1.

Un protocole de suivi écologique a été mis en place par le laboratoire LEMAR- Université de Bretagne Occidentale, celui-ci a été testé en août 2014 sur le site de Chausey.

**Note :** Site difficilement accessible pour la mise en œuvre terrain et découvrant à très grand coefficient (>105). Nombreuses contraintes de mise en œuvre.

### Références du document méthodologique et du rapport de synthèse 2014 :

- Protocole de suivi stationnel des herbiers de zostères naines et marines dans le cadre du Life- LEMAR, décembre 2014
- Rapport de synthèse pour les suivis écologiques « herbiers de zostères » du territoire du Golfe Normand Breton, Station d'étude: Herbier de *Zostera marina* de la Rairie (Archipel de Chausey)

### Enquêtes de pratiques auprès des pêcheurs pied sur et autour de l'herbier

Des enquêtes qualitatives et quantitatives ont été mises en place à plusieurs reprises sur le site de la Rairie en 2014, cependant seules 26 enquêtes ont été réalisées à proximité de cet herbier. Le nombre d'enquêtes n'est donc pas suffisant pour produire une analyse fiable.

Les conditions d'accès au site et la forte variabilité des paramètres météorologiques ont donc contraint l'équipe de suivi à arrêter ces actions. Par ailleurs, les quelques enquêtes et données de comptages ponctuels ont permis d'apprendre que les pêcheurs à pied dans ce secteur pêchaient majoritairement en dehors de l'herbier, qualifié par ceux-ci de « trop épais » pour gratter.

Le protocole de suivi écologique ne pouvant se faire que lorsque l'herbier est totalement découvert, l'étude des interactions de la pêche à l'épuisette ou au haveneau dans les mares alentours n'a pas été prise en compte. L'arrachage des plantes marines a néanmoins été observé avec ce type de pêche.

### Conclusion :

Au regard du peu de données récoltées concernant le diagnostic de l'activité et les difficultés de mise en œuvre du suivi écologique des herbiers, ces deux actions ont donc été abandonnées en 2015.

Néanmoins les actions d'information doivent continuer à être développées et consolidées afin de sensibiliser le public et les pêcheurs à pied au rôle fonctionnel de cet habitat dans l'écosystème marin.

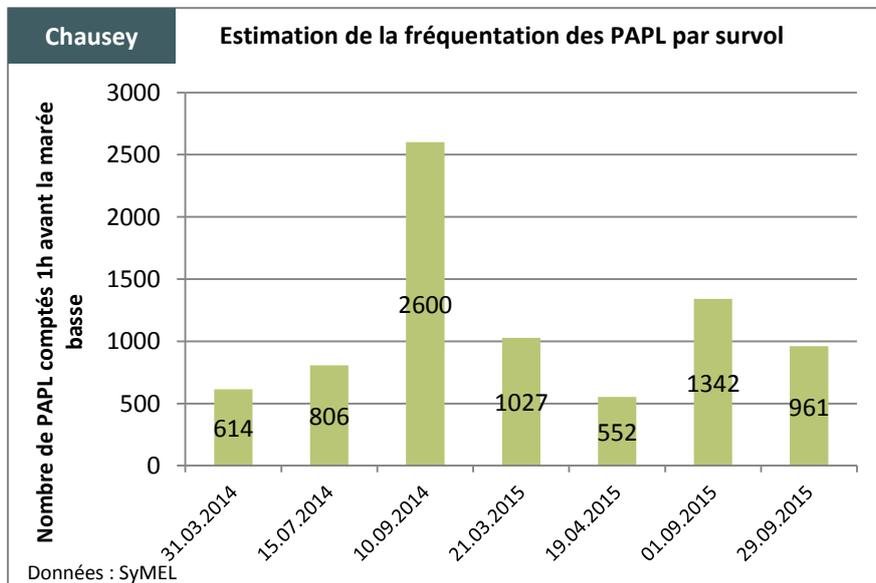


# Archipel de Chausey

## Diagnostic de l'activité de pêche à pied de loisir

Partenaire conventionné : SyMEL

Les données présentées ici sont issues des tournées de contrôle et de survol des gardes du littoral (Symel).

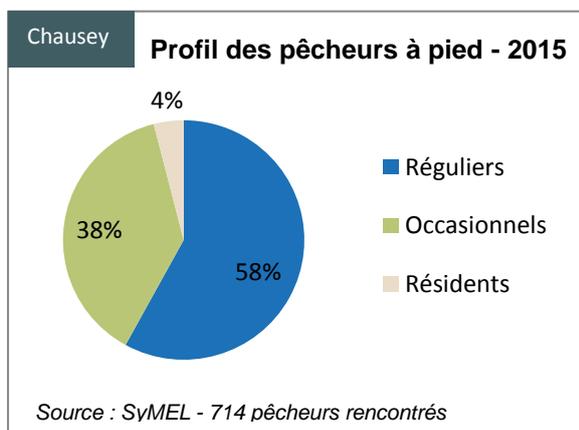


### Estimation de la fréquentation des sites de pêche

La méthodologie concernant l'estimation du nombre de pêcheurs à pied dans l'archipel de Chausey a été mise en place dans le cadre de l'observatoire Bountîles. Des études de la fréquentation touristique de l'archipel ont été réalisées en 1996-1997 puis de 2003 à 2005. Elles ont permis d'estimer le nombre moyen de pêcheurs à pied venus par bateau.

Les résultats de comptage (survol) de 2014 et 2015 présentés dans le graphique ci-dessus montrent que les grandes marées d'équinoxe (printemps-automne) sont les deux périodes prisées par les pêcheurs de loisir.

### Profil des pêcheurs à pied de loisir



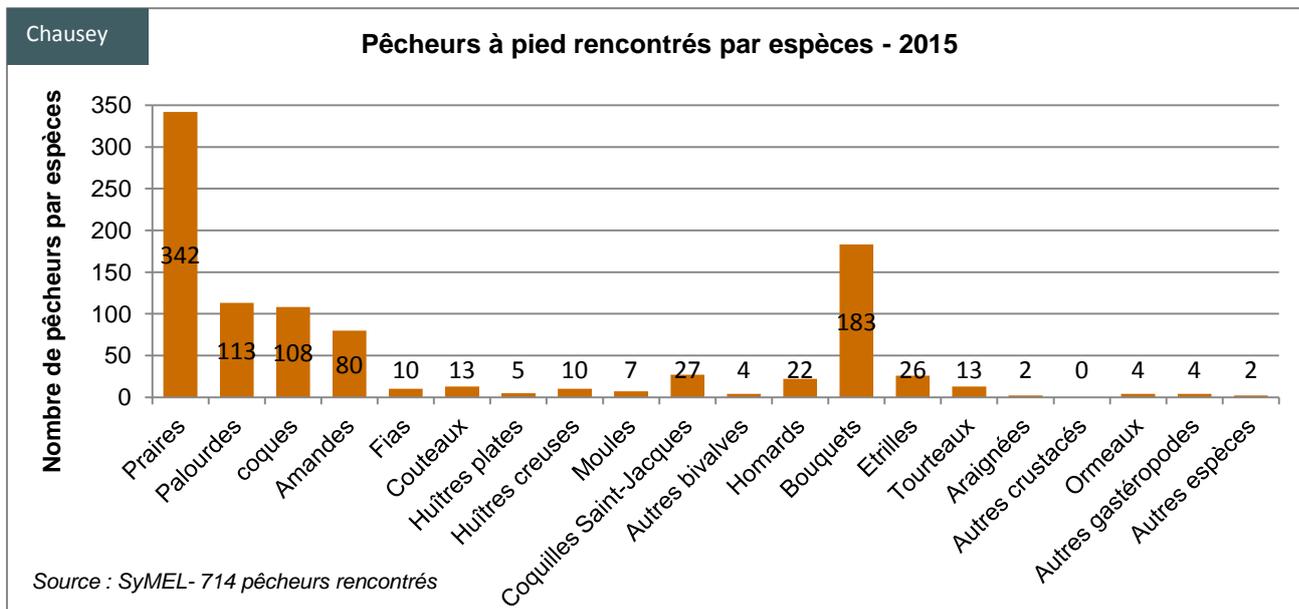
La majorité des sites de pêche ne sont accessibles que par bateau, ce qui conditionne fortement la pratique. Les pêcheurs rencontrés sont donc principalement des locaux qui connaissent bien l'archipel et les sites de pêche.

Quelques touristes peuvent être rencontrés sur les sites accessibles à pied de la grande île, ou amenés par les bateaux collectifs NUC.



# Archipel de Chausey

## Diagnostic de l'activité de pêche à pied de loisir

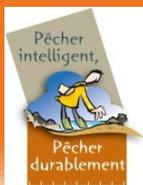


L'espèce « phare » pêchée à Chausey en 2015 est la **praire**, vient ensuite la **crevette bouquet**.

Entre mars 2014 et Septembre 2015, les périodes qui ont connu le plus d'affluence sont les mois de septembre (marées d'équinoxe). Le mois de septembre est notamment celui de l'ouverture de la pêche à la praire et de la première grande marée permettant la pêche du bouquet. Les résultats sont donc fortement corrélés entre type de pêche et fréquentation de l'archipel.

*Remarque :* Jusqu'en 2015, le nombre de pêcheurs rencontrés par espèce n'était pas mesuré précisément, seule la présence ou l'absence des espèces dans les paniers était mesurée. En recoupant avec le nombre de pêcheurs de chaque groupe, le nombre de pêcheurs par espèce a pu être estimé approximativement pour certaines marées. Pas de données fiables pour l'année 2014.

## Diagnostic de l'activité de pêche à pied de loisir

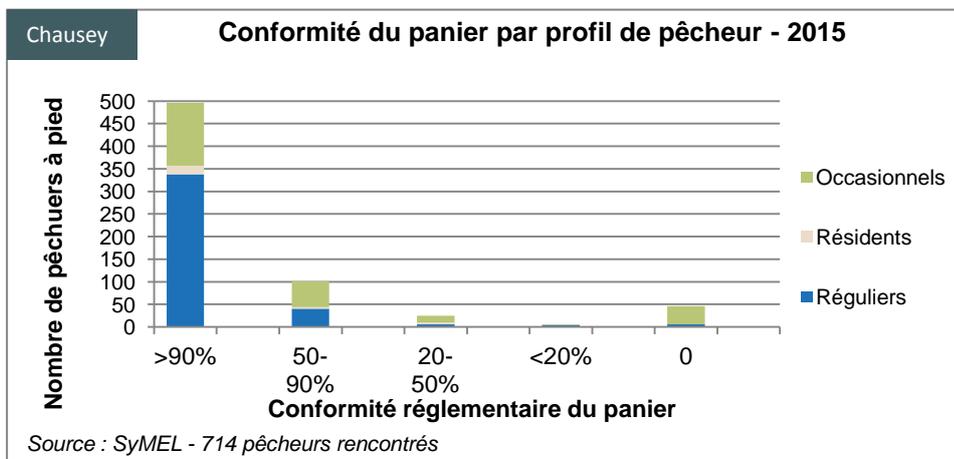
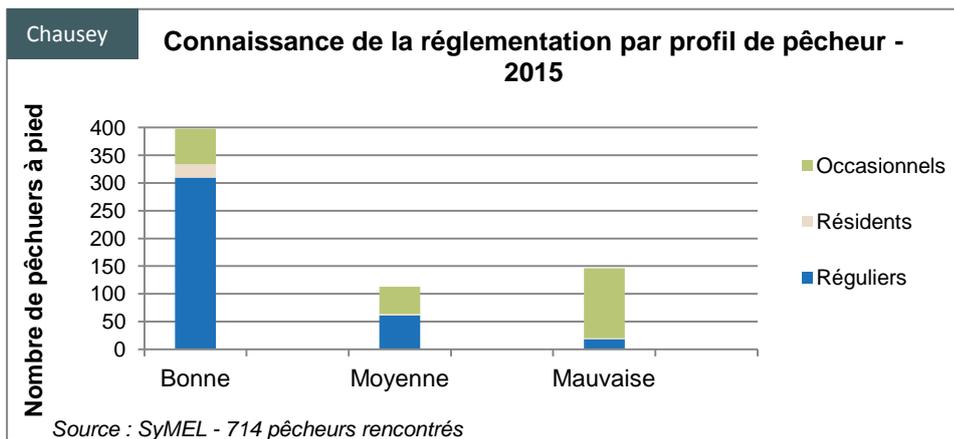
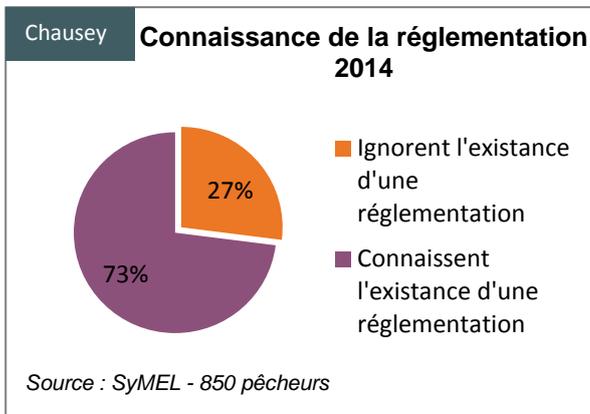


### ➤ Connaissances réglementaires

En 2014, seul le nombre de personnes connaissant l'existence d'une réglementation a été relevé.

En 2015, le protocole d'enquête s'est enrichi de nouveaux indicateurs permettant de mesurer précisément le nombre de pêcheurs par espèce et d'apprécier le niveau d'infraction par type de pêcheur et par espèce. Le taux de conformité des paniers a lui aussi été mesuré en fonction du type de pêcheur rencontré.

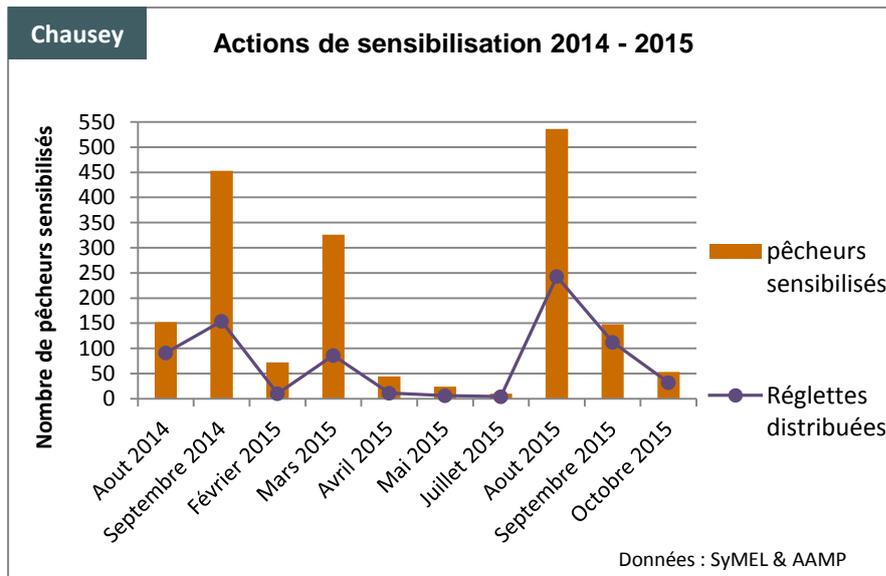
Ce protocole est plus lourd à utiliser sur le terrain, dans le cadre du life papl seuls les gardes le mettent en oeuvre en parallèle de leurs actions de sensibilisation. Sur la totalité, 714 pêcheurs enquêtés ont été sensibilisés par les gardes. Les 258 autres pêcheurs ayant été contrôlés par d'autres services (Gendarmerie, Affaires Maritimes, ONCFS et CRPME-M-BN) dans le cadre d'opérations communes n'ont pas fait l'objet d'enquêtes.



### Actions de sensibilisation et d'information des pêcheurs à pied de loisir

Nombre total de personnes sensibilisées : 1 818

Nombre total de réglettes distribuées : 749



### Opération d'information, Aamp et Symel, juillet 2015 :



Edition d'un flyer par le Conservatoire du littoral en collaboration avec l'Agence des aires marines protégées (à gauche) et simulation de panneaux au niveau de la gare maritime de Granville, pose prévue au printemps 2016 (à droite) :

